



FFvolley

Attention : Le document ci-dessous permet de prendre connaissance des décisions de la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux de la DNACG.

Ces décisions sont données pour information et ne remplacent en rien la décision motivée qui est notifiée aux clubs par courrier recommandé.

COMMISSION D'AIDE ET DE CONTROLE DES CLUBS FEDERAUX

RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 03 DÉCEMBRE 2020

SAISON 2020/2021

Présents :

Benjamin SCHLICKLIN, Président

Nicolas BAHUAUD, Thibault PORTALEZ, Robert VINCENT

Excusés :

Bruno FAYTRE, Sébastien HAAS, Simon MENANTEAU, Joris ROUGIER

Assiste :

Alicia RICHARD (Juriste)

Le 3 décembre 2020, la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux s'est réunie sur convocation régulière de ses membres par visioconférence.

Elle a analysé la situation financière des six clubs restants évoluant en championnat Elite lors de la saison 2020/2021 qu'elle n'avait pas pu étudier le 26 novembre 2020 faute de temps.

La Commission a délibéré et pris les décisions suivantes :

VOLLEY BALL ARLESIEN

- Avertissements ;
- Préconisations.

GRENOBLE V. UNIVERSITE CLUB

- Préconisations.

LEVALLOIS SPORTING CLUB VOLLEY BALL

- Avertissement ;
- Préconisations.

UNION SPORTIVE MUNICIPALE DE MALAKOFF SECTION VOLLEY

- Avertissement ;
- Préconisations.

NIMES VOLLEY BALL

- Pénalité financière avec sursis ;
- Mise en demeure.

VITROLLES SPORT VOLLEY BALL

- Interdiction totale de recrutement (joker médical inclus) pour la saison 2020/2021 ;
- Avertissements ;
- Préconisation ;
- Mesure prise à titre conservatoire.

Benjamin SCHLICKLIN
Président de la CACCF

